

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

Un préavis d'adjudication de contrat (PAC) permet aux ministères et aux organismes de publier un avis, pendant une période d'au moins quinze (15) jours civils pour informer la collectivité des fournisseurs de leur intention d'attribuer un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction à un entrepreneur sélectionné d'avance. Si, pendant la période d'affichage, aucun autre fournisseur ne soumet un énoncé de capacités répondant aux exigences précisées dans le PAC, les exigences de la politique en matière de concurrence sont satisfaites. Une fois les fournisseurs qui n'ont pas été retenus informés par écrit que leur énoncé de capacités ne répondaient pas aux exigences précisées dans le PAC, le marché peut être octroyé en tenant compte de la délégation du Conseil du Trésor en matière d'appels d'offres électronique.

Si d'autres fournisseurs soumettent des énoncés de capacités pendant la période d'affichage de quinze jours civils et qu'ils satisfont aux exigences précisées dans le PAC, le ministère ou l'organisme doit enclencher le processus d'appel d'offres complet soit en ayant recours au service des appels d'offres électronique du gouvernement ou au moyen traditionnel, afin d'adjuger le marché.

PSC File # CON14-1038

1.0 DÉFINITION DES BESOINS :

1.1 Titre :

Formation de SAS pour les employés(es) de la Commission de la fonction publique, Vérification et des services des données.

1.2. Objectif :

L'objectif est d'avoir en place la formation nécessaire pour supporter l'investissement de la CFP envers le logiciel d'outil d'intelligence décisionnelle (BI) et l'intégration de données (DI).

1.3 Contexte :

La Commission de la fonction publique a investi dans le logiciel d'outil d'intelligence décisionnelle (BI) et l'intégration de données (DI) de l'institut SAS. Les employés(es) de la CFP – Vérification et services des données doivent maîtriser ces outils. Cette formation permettra également aux nouveaux employés de devenir auto-suffisants avec les logiciels (BI) et (DI) de SAS.

1.4 Tâches / Portée :

L'entrepreneur doit fournir l'équivalence de soixante (60) unités de formation SAS (Enterprise Professional Training Offer - EPTO).

L'entrepreneur s'engage à :

1.41 Fournir une formation sur plusieurs sujets, y compris mais sans s'y limiter :

- SAS BI Platform Administrator
- Les outils SAS BI tels que SAS BI Dashboard, Web Report Studio, Data Integration Studio, OLAP Studio, et Information Map Studio.
- Base de programmation SAS et programmation avancée en utilisant un langage Marco, SQL, etc.
- Analyse avancée utilisant SAS.
- Les requêtes avancée et rapports utilisant SAS Enterprise Guide et SAS add in pour Microsoft.
- Créer, distribuer et utiliser des procédures stockées SAS.
- Autre cours avancé de SAS BI et cours de BASE SAS tant qu'il y aura un besoin par le chargé de projet.

1.4.2 Fournir des salles de classe qui sont opérationnels, à Ottawa ou Gatineau, avec des équipements qui répondent aux exigences de la norme minimale pour les besoins de la CFP (Qui est; au moins 15 postes de travail disponibles, contenir la suite complète de logiciel SAS / BI installés pour les classes publiques).

1.4.3 Offrir un calendrier de formation assez souple pour accommoder les engagements du personnel de la Commission de la fonction publique.

1.4.4 Fournir des instructeurs ou instructrices bilingues (français/anglais) formés à l'utilisation et à l'enseignement des outils Business Intelligence et la langue de programmation SAS liées aux thèmes énumérés ci-dessus.

1.4.5 Fournir les matériaux de formation dans la langue officielle de leur choix (français ou anglais) comme demandé par les participants (si la version française est disponible).

1.5 Soutien de la clientèle :

Le chargé du projet ou son/sa représentant(e) gèrera la manière dont ces modules de formation seront consacrés à des employés désignés de la CFP.

1.6 Produits livrables :

L'entrepreneur devra fournir aux employés(es) de la CFP – Vérifications et des services de données, une formation SAS équivalent à 60 unités (EPTO) tel que mentionné dans l'exigence 1.4 TÂCHES/PORTÉE lorsque demandé par l'autorité du projet.

2.0 CRITERES D'EVALUATION DE L'ENONCE DES CAPACITES (EXIGENCES ESSENTIELLES MINIMALES)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer, dans un énoncé de capacités, qu'il rencontre

toutes les exigences obligatoires suivantes : (cette liste devrait comprendre les qualifications jugées essentielles pour exécuter les travaux)

- 2.1 Doit être titulaire d'un droit d'auteur du logiciel SAS;
- 2.2 Doit être titulaire d'un droit d'auteur du matériel de formation du logiciel SAS; ET
- 2.3 Doit être capable de fournir une formation sur plusieurs produits SAS BI, y compris mais sans s'y limiter:

- SAS BI Platform Administrator
- Les outils SAS BI tels que SAS BI Dashboard, Web Report Studio, Data Integration Studio, OLAP Studio, et Information Map Studio.
- Programmation SAS de base et programmation avancée tels que les langages Marco et SQL.
- Analyse avancée utilisant SAS
- Les requêtes avancée et rapports utilisant SAS Enterprise Guide et SAS add in for Microsoft
- Créer, distribuer et utiliser des procédures stockées SAS.
- Autre cours avancé de SAS BI et cours de BASE SAS tant que qu'il y aura un besoin par le chargé de projet.

3.0 APPLICABILITÉ DES ACCORDS COMMERCIAUX À L'ACHAT: N/A

4.0 JUSTIFICATION DU RECOURS A UN FOURNISSEUR PRÉ-SELECTIONNÉ :

L'entrepreneur pré-sélectionné est titulaire du droit d'auteur du logiciel SAS ainsi que du matériel de formation; par conséquent, il est le seul fournisseur qui peut exécuter le marché.

5.0 JUSTIFICATION DU RECOURS A UN FOURNISSEUR PRÉ-SELECTIONNÉ

L'exception suivante (*ou les exceptions suivantes*) au *Règlement sur les marchés de l'État* est (sont) invoquée(s) pour cet achat :
paragraphe 6d) - « une seule personne ou entreprise est capable d'exécuter le marché ».

6.0 TITRE DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

La propriété intellectuelle de ce marché est conférée à l'entrepreneur.

7.0 PÉRIODE DU CONTRAT PROPOSÉ :

La période du contrat proposé sera valable pendant 18 mois à compter de la date d'attribution du contrat.

L'entrepreneur accorde au Gouvernement du Canada l'option irrévocable de prolonger

la durée du contrat jusqu'à une (1) période supplémentaire de 18 mois jusqu'à un maximum de 90 unités de formation par période de (18) dix-huit mois.

Le Gouvernement du Canada peut exercer cette option à tout moment en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur avant la date d'expiration du contrat.

8.0 COÛT ESTIMATIF DU CONTRAT PROPOSÉ :

Un tarif fixe de \$ 31,400.00 (plus les taxes applicables) pour l'équivalence de soixante (60) unités de formation SAS (EPTO 60) et une estimation de 31,400.00 \$ (plus les taxes applicables) pour un maximum de 60 unités pour chaque période de (18) dix-huit mois supplémentaire.

La période du contrat proposé sera valable pendant 18 mois à compter de la date d'attribution du contrat.

L'entrepreneur accorde au Gouvernement du Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat jusqu'à une (1) période supplémentaire de 18 mois jusqu'à un maximum de 90 unités de formation par période de (18) dix-huit mois.

Le Gouvernement du Canada peut exercer cette option à tout moment en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur avant la date d'expiration du contrat.

9.0 NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR PRÉ-SÉLECTIONNÉ :

SAS Institute (Canada) Inc.
360, rue Albert, bureau 1600
Ottawa (Ontario) K1R 7X7

10.0 DROIT DES FOURNISSEURS DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DES CAPACITÉS :

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11.0 DATE DE CLÔTURE POUR LA PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS :

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont 14 h Heure avancée de l'Est, le 2 septembre 2014.

12.0 DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET PRÉSENTATION DES ÉNONCÉS DES CAPACITÉS :

Caroline Chao
Service d'approvisionnement
Commission de la fonction publique
22 rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M7
Tél. : (819) 420-8380
Télécopieur : (819) 420-8368
Courriel : caroline.chao@cfp-psc.gc.ca